

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1114/SG/SAS portant modificatif à la décision n° 877/SG/SAS du 6 juin 1968 concernant l'admission de personnel au Centre d'enseignement professionnel hospitalier (cycle scolaire 1968).

n° 1114/SG/SAS

Ministère
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication
23 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

L'article 3, § 1er, alinéa 3 de la décision n° 877/SG/SAS du 6 juin 1968 est modifié ainsi qu'il suit : Au lieu de: «en qualité d'élève agent d'hospitalisation (spécialité : matrone) : «Mme Halima Hassan Ali», Lire : «en qualité d'élève agent d'hospitalisation ' (spécialité matrone) : < Mme Aïcha Hassan Moussa ». Le reste sans changement.